

Plan Communal de Sauvegarde (PCS) :

Le Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM) a été approuvé par son arrêté préfectoral en date du 20 octobre 2005.

Pour les communes à risques, ce dossier est décliné par le Préfet en un « Porter à connaissance » pour chaque commune concernée par un ou plusieurs risques.

A partir de ces documents qui analysent les risques sur notre commune, nous avons élaboré le Plan Communal de Sauvegarde consultable en Mairie.

Celui-ci précise les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde répondant aux risques majeurs susceptibles d'affecter la commune ainsi que les consignes de sécurité devant être mises en œuvre en cas de réalisation du risque.

A quels risques notre commune est-elle soumise ?

- risques naturels :
 - a) risques d'inondation (P.P.R.I approuvé par arrêté préfectoral du 14 septembre 1999)
 - b) risques sismiques : comme l'ensemble du département notre commune est classée en zone sismique S1 b.
- risques technologiques :
 - Risques transport de matières dangereuses.

Plan de continuité de l'activité communale :

Comme chaque collectivité et à la demande des services de l'état, notre commune a élaboré son plan de continuité de l'activité communale en cas de pandémie de grippe A (H1N1).

Il est également consultable en mairie.

Par ailleurs à la rentrée scolaire chaque enfant recevra un document de recommandations de gestes préventifs simples.

Virade de l'espoir :

L'association « Vaincre la Mucoviscidose » nous demande de vous informer qu'elle organise la « virade de l'espoir » le 27 septembre prochain sur le Territoire de Belfort.

Associations ou particuliers, n'hésitez pas à y participer.

Journée Nationale des aveugles :

L'association Valentin Haüy de Belfort nous demande de vous informer qu'une collecte aura lieu les 3 et 4 octobre 2009.

Transport en commun OPTYMO :

Lors de l'élaboration du projet OPTYMO, faute de participation de notre commune, nos besoins n'ont pas été suffisamment pris en compte.

De petites améliorations ont été concédées mais restent insuffisantes. Pour pouvoir obtenir plus, il faut en justifier le besoin, alors n'hésitez pas à utiliser ce qui existe :

- ligne régulière – horaires

Aller : arrêt église : 7 h 18 - arrêt route de Sermamagny : 7 h 19

du lundi au vendredi : arrêt église : 13 h 23 - arrêt route de Sermamagny : 13 h 24

Retour : arrêt route de Sermamagny : 12 h 37 – 17 h 39 – 18 h 39 (période scolaire)

arrêt église : 12 h 38 – 17 h 40 – 18 h 40 (période scolaire)

- transports scolaires
- transport à la demande (TAD)
- transport de personnes à mobilité réduite (PMR)
- services spéciaux

OPTYMO est aussi un moyen de transport plus écologique et surtout plus économique avec un tarif de seulement 0,80€ le trajet et des coûts mensuels plafonnés à 31 € (tarif normal) ou 9 € (tarif réduit).

Pour bénéficier des services OPTYMO, il suffit de demander gratuitement le Pass OPTYMO qui vous permet d'obtenir les meilleurs tarifs. Des tickets bus sont également disponibles dans les relais OPTYMO pour un jour, une semaine ou 10 voyages selon vos besoins. Plus de renseignements au 0 800 304 863 (numéro vert) ou sur www.optymo.fr .

Retrouvez tous les numéros de Flash Info, les compte-rendus des Conseils sur www.lachapelle-sous-chaux.com